

Gilles Roth présente la situation financière de l'État à la Chambre: «Je reste prudemment optimiste pour le futur» (07.10.2025)

Communiqué par : ministère des Finances

En date du 7 octobre 2025, le ministre des Finances, Gilles Roth, a présenté aux membres de la commission des Finances et de la commission de l'Exécution budgétaire de la Chambre des députés la situation financière de l'État au 30 septembre 2025.

Évolution favorable des recettes

Au 30 septembre 2025, les recettes de l'Administration centrale évoluent toujours favorablement pour s'établir à 21,7 milliards d'euros selon les règles de comptabilité européennes SEC2010, soit une progression de 569,6 millions d'euros (ou +2,7 %) par rapport à la même période en 2024. Après une progression de +2,5 % au 30 juin 2025 en glissement annuel.

Au niveau de l'Administration des contributions directes (ACD), les recettes s'établissent à 10,7 milliards d'euros (+100,9 millions d'euros ou +1,0 % en comparaison annuelle). La progression provient avant tout de l'impôt sur le revenu des collectivités et dans une moindre mesure de la retenue d'impôt sur les traitements et salaires (+303,6 millions d'euros ou +12,5 % respectivement +69,7 millions d'euros ou +1,5 % par rapport au 30 septembre 2024). Avec un total de 7,6 milliards d'euros, ces deux impôts représentent à eux seuls 71,1 % des recettes perçues par l'ACD. Les recettes encaissées via l'imposition par voie d'assiette clôturent à 937,3 millions d'euros au 30 septembre 2025 avec une moins-value de 74,5 millions d'euros (-7,4 %) en comparaison annuelle sous le double effet de l'adaptation du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à l'inflation et un état d'imposition des dossiers moins élevé qu'au 30 septembre 2024.

Les recettes de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA se chiffrent à 5,9 milliards d'euros (+156,8 millions d'euros ou +2,8 % par rapport au 30 septembre 2024). Cette évolution est la résultante d'une augmentation des recettes de TVA et de la taxe d'abonnement (+145,1 millions d'euros ou +3,4 % respectivement +53,0 millions d'euros ou +5,5 % en comparaison annuelle). Cette performance positive s'accompagne d'une diminution des recettes au niveau des droits d'enregistrement (-35,6 millions d'euros ou -24,1 % en comparaison annuelle).

L'Administration des douanes et accises a perçu des recettes à hauteur de 1,9 milliard d'euros. Une augmentation de 196,8 millions d'euros (ou +11,8 %) en glissement annuel.

Des dépenses élevées pour préparer le pays aux défis de demain

Au 30 septembre 2025, les dépenses de l'État central s'élèvent à 22,3 milliards d'euros selon le SEC2010, soit une augmentation de 1,6 milliard d'euros (ou +7,5 %) par rapport au 30 septembre 2024.

Le niveau élevé de dépenses témoigne d'une approche volontariste du gouvernement consistant notamment à maintenir les investissements publics à niveau élevé (+649,3 millions d'euros ou +29,6 % en comparaison annuelle) pour préparer le pays aux défis de demain.

Le solde de l'Administration centrale s'établit au 30 septembre 2025 à -521 millions d'euros.

Le ministre des Finances, Gilles Roth, commente: «Globalement, les finances publiques évoluent favorablement. Avec des recettes en progression, signe d'une bonne tenue de notre économie et malgré des allègements fiscaux substantiels pour les citoyens et les entreprises. Le gouvernement continue à mener une politique volontariste en faveur d'une croissance inclusive et durable. Je reste prudemment optimiste pour le futur.»